



**Commission de la coopération  
transfrontalière et décentralisée**

**211 - Coopération transfrontalière,  
européenne et internationale**

**Propositions financières Budget Primitif 2012**

**Rapport n° CG/2011/97**

**Résumé :**

La politique du Département dans le domaine international se décline de manière volontariste autour de trois axes principaux:

- la promotion du rayonnement européen du Département,
- la coopération transfrontalière,
- les partenariats et la solidarité internationale.

La programmation 2012 s'appuiera sur la stratégie de coopération internationale redéfinie en 2009 et sur les réflexions découlant de la démarche de révision des politiques publiques du Département lancée en 2010.

**Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PDT	Direction du Développement Economique, Territorial et International	930 000,00 €
PF	Cabinet du Président	200 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 130 000,00 €</b>

**2112 - Promotion de la coopération européenne**

Crédits inscrits au BP 2011 : 494.900 €

Crédits proposés pour le BP 2012 : 400.000 €

Situé sur l'axe rhénan et dynamisé par le statut européen de Strasbourg, le Bas-Rhin est un département à forte vocation européenne. L'accueil et la réception des personnalités (parlementaires européens, ministres ou chefs d'Etat) revêtent une importance particulière, tant en termes d'image que de développement économique. Le Département du Bas-Rhin soutient et contribue activement, aux côtés de la Ville de Strasbourg, à la bonne organisation de cet accueil.

La réalité des dépenses constatées sur les deux dernières années permet d'ajuster les crédits à hauteur de 400 000 €.

Désireux de valoriser ces atouts hérités de la géographie et de l'histoire et d'assumer pleinement son rôle au sein de l'Union européenne, le Département du Bas-Rhin participe aux programmes (Interreg IV et appels à projets sectoriels) et réseaux (AFCCRE, Partenalia) européens et est représenté auprès des institutions européennes, à Bruxelles, par l'intermédiaire du Bureau Alsace (financé à hauteur de 71.400 €).

Son action se tourne aussi vers le grand public. Il cofinance à ce titre le Centre d'Information sur les Institutions Européennes de Strasbourg (CIIE) et apporte son soutien financier à des projets européens portés par des acteurs locaux (installation dans le Bas-Rhin d'organismes internationaux, événements associatifs à vocation européenne, etc).

Il est proposé de stabiliser la participation du Département au fonctionnement du CIIE, inscrit dans le contrat triennal Strasbourg Capitale Européenne 2012-2014, à hauteur de 70.000 € et d'ajuster, sur le fondement des sollicitations enregistrées en 2011, les crédits (23.600 €) disponibles en 2012 pour les nouveaux projets européens du Conseil Général et des associations bas-rhinoises.

### **2113 - Coopération transfrontalière**

Crédits inscrits au BP 2011 : 479.500 €

Crédits proposés pour le BP 2012 : 400.000 €

Secteur pour lequel l'engagement du Département remonte à la fin des années 1980, la coopération transfrontalière s'articule autour de quatre axes.

- Le Département participe à la concertation interinstitutionnelle entre collectivités françaises, allemandes et helvétiques au sein de diverses instances telles que la Conférence du Rhin Supérieur, le Conseil Rhénan ou encore au niveau de la Région Métropolitaine Transfrontalière du Rhin Supérieur.  
*Budget 2012 : 23.530 €*
- Il apporte également son soutien à différentes structures permanentes de coopération qui remplissent une mission de service public de proximité aux Bas-Rhinois et, plus largement, aux habitants de l'espace du Rhin Supérieur (INFOBEST PAMINA et Kehl/Strasbourg, EURODISTRICT REGIO PAMINA, Euro-Institut, bureau d'information touristique Vis-à-Vis).  
*Budget 2012 : 134.746 € (dont 91.807 € pour l'EURODISTRICT REGIO PAMINA)*
- Le Département est partenaire du programme INTERREG IV-A Rhin supérieur pour la période 2007 à 2015 (cofinancement de l'autorité de gestion et du secrétariat technique commun). Par ailleurs, le Département contribue au montage et au financement de projets portés en direct ou par des tiers.  
*Budget 2012 : 125.324 €*
- Le Département soutient des projets transfrontaliers portés par des acteurs bas-rhinois (exemples d'actions soutenues en 2011 : manifestations culturelles franco-allemandes de l'Université Populaire PAMINA, rencontre franco-allemande sur le thème « France-Allemagne : images et préjugés » organisée par l'association *Répliques...*).  
*Budget 2012 : 116.400 €*

La baisse de crédits proposée en 2012 s'explique essentiellement par le choix de ne plus retenir l'Euro-Info-Consommateurs dans le périmètre d'action départemental (décision du Conseil Général en date du 25 octobre 2010, dans le cadre de la démarche REVPOL) et par des demandes de subvention moins nombreuses, notamment dans le cadre du programme INTERREG Rhin Supérieur, en raison de la phase avancée du programme.

### **2114 - Actions décentralisées**

Crédits inscrits au BP 2011 : 397.600 €

Crédits proposés pour le BP 2012 : 330.000 €

Outil d'ouverture sur le monde, la coopération décentralisée du Département permet une confrontation avec d'autres pratiques professionnelles et traduit l'engagement du Département en faveur de la construction européenne et du développement des pays du Sud.

Les deux principales composantes de la coopération décentralisée sont :

- les **partenariats européens et extra-européens** qui ont été recentrés, en 2011, dans le cadre de REVPOL2, autour des partenariats avec la Voïvodie de Silésie

(Pologne) et la Région de Vidzeme (Lettonie), avec la volonté de compléter le partenariat avec la Province du Manitoba par des échanges avec des acteurs québécois,

- la **coopération Nord/ Sud** qui comprend le partenariat, noué depuis 2000, avec les collectivités malgaches des régions Boeny et Betsiboka, au sein de l'Institut Régional de Coopération-Développement, et le soutien aux projets de solidarité internationale des associations bas-rhinoises.

Les crédits destinés à la coopération décentralisée, en 2012, sont en diminution par rapport au BP 2011 (- 10% hors aides exceptionnelles accordées aux catastrophes naturelles).

Cette baisse tient à deux facteurs :

- la fermeture du Bureau de coopération Bas-Rhin-Silésie et la diminution du soutien au poste de coordonnateur de la coopération Bas-Rhin-Vidzeme, décidées par une délibération de l'Assemblée plénière du Conseil Général en date du 21 juin 2011 (-24 000 €), compte tenu de la maturité de ces partenariats, établis il y a respectivement 13 et 6 ans,
- une diminution des crédits destinés à l'accueil de délégations d'élus ou de techniciens, dans le cadre notamment d'échanges avec les régions partenaires, afin de tenir compte des sollicitations moins nombreuses et du recours plus fréquent aux crédits européens pour les accueils techniques (- 15 000 €).

#### Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

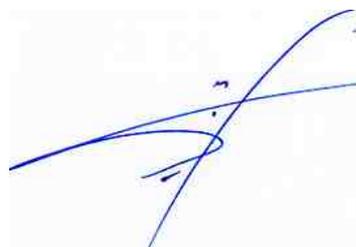
Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
2112	Promotion de la coopération européenne	494 900,00 €	400 000,00 €
2113	Coopération transfrontalière	479 500,00 €	400 000,00 €
2114	Actions décentralisées	397 600,00 €	330 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de la commission de la coopération transfrontalière et décentralisée, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2012.*

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL